

**Synthèse de l'activité 2017
du Service « Réseaux »
du Département des Relations Extérieures du CESAM**

I RÉUNIONS DES COMMISSIONS EN 2017

Commission des CA (CTC-R)	Février	Octobre	
Commission Terrestre (<i>Certification Transport de Marchandises</i>)	Janvier	Février	Avril
Commission Pêche	Janvier	Octobre	
Commission Fluviale	Mars	Novembre	
Commission Plaisance	Février	Mai	

II TRAVAUX SPÉCIFIQUES LIÉS AUX RÉSEAUX.

1- PLAISANCE

-Rapport type d'analyse de risque Plaisance

Les travaux de la Commission ont abouti à la rédaction du projet final du rapport type d'analyse¹ de pré-assurance en matière plaisance dénommé analyse de risques communiqué dans sa version finale accompagné par un guide d'utilisation à tous les experts au mois de Décembre 2017 à l'occasion du NAUTIC de PARIS.

-Point sur Certification 2017

- Aucun des candidats à la certification n'a été admis à la session de 2017.
- Les candidats à la certification 2017 ont révélé des lacunes importantes dans les domaines théoriques mais aussi pratiques.
- Les experts qui participent via leurs associations professionnelles au CPQE² ont proposé que les profils des candidats à la certification plaisance depuis son lancement soit analysés afin d'identifier les compétences des experts et ou les profils types qui réussissent la certification. Cette demande sera traitée et présentée par le CESAM au CNPP.

¹ Communiqué aux représentants compagnies membres du groupe de travail

² Comité Pour la Qualité de l'Expertise regroupant le CESAM la CNEMP et la FIN

-Cyclones Antilles septembre 2017

Le CESAM a suivi les évolutions du traitement et du suivi des expertises sur les unités de plaisance endommagées pour le compte du marché. A cette occasion de nombreux contacts via le CA de Guadeloupe M MARSOLLE ont été pris avec les autorités locales, les chantiers de réparation et le site de déconstruction de ST MARTIN pour suivre les problèmes posés par cette situation exceptionnelle par son ampleur et par l'intensité des dommages subis à la fois par les infrastructures portuaires et par les unités de plaisance touchées par les deux cyclones ; ces contacts ont permis de faire un rapport sur les conséquences de ces événements naturels pour les assureurs Plaisance. Ce document est annexé au rapport annuel des activités du Service Evénements Majeurs.

2-TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Les épreuves de certification pour l'expertise transport de marchandises dites EEA transports de marchandises ont été lancées pour la première fois en octobre et novembre 2017. A l'issue de cette certification, 18 candidats ont été reçus sur 28 inscrits et ont été soit reconduits dans leur recommandation CESAM soit il s'agit d'une première recommandation CESAM.

Certains enseignements tirés de cette première session permettront d'améliorer le processus de certification en transport de marchandises :

- La session de cette année est exceptionnelle au regard du nombre de candidats et les prochaines sessions devraient être plus simples à organiser.
- Certains candidats ne sont pas des experts actifs et relèvent du personnel administratif de cabinets. Il faut tenter de détecter cette situation au moment des inscriptions.
- Il sera nécessaire d'augmenter les représentants des assureurs au jury. Le travail de préparation de sujets d'examens avec leurs corrections (cas pratiques et QCM) sera poursuivi en 2018.

3- PARTICIPATION A LA FANAF à MARRAKECH (Maroc) en février 2017

La participation du CESAM à la FANAF permet de faire la promotion des réseaux CESAM et renforce leur visibilité auprès des assureurs Africains présents à cette conférence.

A l'occasion de la participation à la conférence annuelle de la FANAF qui s'est tenue en 2017 au MAROC, le CESAM a procédé à la visite du CA local et a rencontré le représentant de nombreux acteurs du Marché Marocain.

Le CESAM a procédé, grâce aux éléments recueillis pendant cette visite, à la rédaction d'une fiche sur le MAROC (en PJ) reprenant les grandes lignes du commerce international du pays, un point sur les obligations d'assurance locale et quelques précisions sur le droit local en matière de saisie de navires ainsi que le détail des activités du CA LOCAL. Cette fiche a été distribuée lors du Rendez- Vous de l'Assurance Transports de 2017. L'activité CA du MAROC se maintient grâce aux missions qui lui sont confiées par les assureurs Marocains et par le développement de TANGER MED.

L'encaissement du marché de l'assurance transport au Maroc atteint environ 60 M € en 2016 avec un ratio combine de 124 %³.

.../...

³ Source rapport 2016 Autorité de contrôle des assurances Maroc sur leur site <http://www.acaps.ma/>

4-PÊCHE

Le nombre de missions d'expertise dans cette activité est stable.

Le passage des cyclones sur les Antilles françaises a confirmé que de nombreuses petites unités de Pêche n'étaient pas assurées.

5-FLUVIAL

Le CESAM n'a pas été contacté par le ministère dans le cadre de son projet de remise en vigueur d'un agrément pour les experts en matière fluviale qui interviennent lors de la délivrance des titres de navigation.

Des contacts à cette fin seront repris à l'initiative du CESAM en 2018.

6-APPLICATION INTERNET « recherche CA sur téléphone portable »

Une application internet CESAM permet la recherche des experts et/ou CA et l'envoi d'un message directement à partir d'un téléphone mobile.

7-RÉSEAU DES COMMISSAIRES D'AVARIES DU CESAM

Ci-dessous les **nominations de Commissaires d'Avaries** qui ont été faites en 2017 :

- **ALGER** : Ali GHOUBALI - remplacement
- **LIVERPOOL** : Paula COOK - remplacement

Leurs coordonnées complètes figurent sur le site internet du CESAM www.cesam.org et sont régulièrement mises à jour.

III SUIVI DES ACTIVITÉS DES RÉSEAUX

Le nombre de missions traitées de 2013 à 2017 figure sur le tableau ci-dessous⁴.

	2013	2014	2015	2016	2017
CA(*)	13 200	13 945	12 577	9 280	8069
Exp Plaisance (1)	6 195	5 774	6 118	5 684	6765
Exp Terrestre (1)	7 461	6 522	5 264	4 531	4790
Exp Pêche (1)	801	825	907	735	744
Exp Fluvial (1)	1 264	1 340	1428	1 336	701
TOTAL	28 921	28 406	26 294	21 477	21 069

(*) Voir page suivante un **tableau détaillé** des interventions des **Commissaires d'Avaries** en « Corps » et « Facultés » avec une estimation des dommages expertisés pour le compte du Marché Français

(1) Voir page suivante **tableau détaillé** des interventions conduites par les **Experts Recommandés** avec une estimation des dommages expertisés pour le compte du Marché Français

⁴ En provenance du Marché Français

(*) **Tableau détaillé des interventions des Commissaires d'Avaries en « Corps » et « Facultés » avec une estimation des dommages expertisés pour le compte du Marché Français**

	2015			2016			2017		
	Montants	NB de missions	Moyenne par dossier	Montants	NB de missions	Moyenne par dossier	Montants	NB de missions	Moyenne par dossier
Corps	19 754 000 €	2511	7 866 €	20 135 880 €	2156	9 270 €	21 574 401 €	1555	10 524 €
Facultés	40 162 907 €	9521	4 218 €	22 775 636 €	7098	7 108 €	49 613 706 €	6019	8243 €

(1) **Ci-dessous tableau détaillé des interventions conduites par les Experts Recommandés avec une estimation des dommages expertisés pour le compte du Marché Français**

Réseaux	Estimation des dommages	Moyenne de l'estimation par dossier
Experts Plaisance	63 451 000 € pour 5429 dossiers « Sinistres » (a)	11 687 €
Experts Terrestres	52 765 560 € pour 4790 dossiers	11 015 €
Experts Pêche	14 493 302 € pour 645 dossiers « Sinistres » (b)	22 470 €
Experts Fluviaux	10 322 277 € pour 701 dossiers « Sinistres »	14 725 €

(a)-Auxquels s'ajoutent les interventions en pré-assurance et en pré-achat = 1336 soit un total de 6765

(b)-Auxquels s'ajoutent les interventions en pré-assurance et en pré-transactionnelle = 99 soit un total de 744

IV - COLLECTE DES COTISATIONS DES RÉSEAUX

Année	Montants facturés	Montants encaissés	% d'encaissement
2013	217 947 €	203 778 €	93,50 %
2014	220 311 €	217 575 €	98,76 %
2015	217 523 €	213 713 €	98,25 %
2016	211 564 €	208 419 €	98,51 %
2017	215 172 €	208 872 €	97,07 %
2018	208 206 €	197 836 € (au 28/8/2018)	95,02 % (au 28/8/2018)

V – VISITES DES / AUX CA et EXPERTS RECOMMANDÉS EN 2017

1. Visites au CESAM :

- Omar BOURHABI / CASABLANCA (MAROC)
- Paula COOK / LIVERPOOL (UK)
- Santiago HERNANDEZ / BUENOS AIRES (ARGENTINE)
- Irène MBILLA / DOUALA (CAMEROUN)
- Dominique BRETON / BREST
- Jason FERNANDES / NEW ORLEANS (USA)
- Sid Ahmed DAOUADJI / MOSTAGANEM (ALGÉRIE)
- John CUPITT / BRISBANE (AUSTRALIE)
- Gil GAGNE / BORDEAUX (Expert Plaisance)
- Joël BONNAY / LYON (Expert Terrestre)

2. Visites de F. Denèfle :

- Septembre 2017 (à l'occasion de IUMI / TOKYO) visite au CA de YOKOHAMA, M. Masahiko UENO
- Novembre 2017 : réunion à COTONOU des Commissaires d'Avaries d'Afrique francophone Voir en PJ les présentations
- Décembre 2017 : MADRID pour le 75^{ème} anniversaire du groupe COMISMAR.

VI – PRÉSENTATIONS DES ACTIVITÉS DU CESAM

Les réseaux du CESAM et leur fonctionnement ont donné lieu à une présentation au groupe GENERALI PROTECTION JURIDIQUE et EQUIPE SINISTRE Plaisance dans le courant de l'année 2017 (Avril et Novembre) ‘

VII - AUTRES TRAVAUX SUIVIS PAR LA DIRECTION DES RELATIONS EXTERIEURES DU CESAM

-Participation aux réunions mensuelles de la Commission Nationale de la Sécurité de la Navigation de Plaisance

-Mise en œuvre d'une journée de formation/information « Plaisance » sur la cause des sinistres en matière plaisance à la FFA en Décembre 2017 dans le cadre de la formation professionnelle obligatoire pour les experts certifiés EEA plaisance (80 inscrits)

-Participation aux processus d'examen pour la certification plaisance et suivi des travaux de certification générale (Comité particulier pour la certification des Experts au sein du CNPP dont le CESAM est membre, etc..)

-Réunion avec les Associations experts plaisance dans le cadre de la CPCE et la FIN lors du Salon de la plaisance et réunion d'information pour les experts certifiés plaisance à cette occasion en Décembre 2017.

-Les réunions sur la création d'un fichier VOL Plaisance au sein de la FFSA en présence d'ARGOS et du GEMA ont été suspendues et aucune décision n'a été prise en 2017 quant au suivi et à la mise en œuvre d'un fichier des unités de plaisance volées.

En l'état, le CESAM continue de diffuser, à la demande des experts et/ou des compagnies membres, les avis de vol d'unité de plaisance qui lui sont communiqués.

La diffusion de ces avis de vol est effectué tant vers les experts et CA recommandés CESAM que vers le service de gendarmerie spécialisé en la matière.

-Le CESAM a participé à la réunion du Comité d'Orientation du LNE (Laboratoire National d'Essais) dont le compte rendu a été diffusé aux Membres de la CTC-R et de la Commission Terrestre.

-Dans le cadre des formations et maîtrise de risques le CESAM a organisé la visite de la société SOFRIGAM spécialisé dans le contrôle et la maîtrise des processus d'emballage de produits

-A la demande du conseil d'administration du CESAM, le Département a lancé un processus de collecte et de mise à jour des attestations d'assurance RC Pro auprès des réseaux⁵

.../...

⁵ Tableau Récapitulatif vu en 2018 de la collecte des attestations assurance RC des réseaux en PJ

VIII - DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES RENCONTRÉES AVEC LES EXPERTS ET/OU LES CA

2 postes ont donné lieu à un suivi spécifique de la part du Département des Relations Extérieures.

1-Poste d'Expert Plaisance à TOULON, Monsieur VOUGIER

M. VOUGIER, qui n'avait plus donné de nouvelles depuis plusieurs mois suite à des difficultés personnelles a indiqué au CESAM qu'il sera en mesure de reprendre ses activités en 2018. Le CESAM devra effectuer une visite pour s'en assurer.

2- Suite au décès de M. BEAUGRAND au **HAVRE**, **qui était recommandé Fluvial et Pêche**, une visite a été organisée auprès de son cabinet pour faire le point sur les affaires en cours et déterminer le nombre de missions en suspens. A priori, la totalité des affaires en cours a pu être reprise par son associé.

3-Par ailleurs, **la vacance du poste de Fort de France** sera réglée en 2018 par la mise en œuvre d'un appel d'offres à candidatures selon les règles décidées par la CTC-R en conformité avec les principes de publicité et de transparence.

4- **Monsieur Joseph ROCCA, Commissaire d'Avaries, Expert Terrestre et Pêche Recommandé en CORSE** du fait de sa cessation d'activités sans successeur devra donner lieu à un remplacement en 2018.

IX - DIVERS

1-**L'outil de traçabilité GOOGLE**, utilisé par le CESAM depuis la fin de l'année 2013, pour analyser le nombre de requêtes de consultations des postes sur le site du CESAM concernant les experts et/ou CA fait ressortir les chiffres de 2014 à 2017 :

	Nombre de visites	Visiteurs uniques	Requêtes
Du 1/01 au 31/12/2014	23 804	17 719	45 719
Du 1/01 au 31/12/2015	25 529	17 579	53 676
Du 1/01 au 31/12/2016	23 316	15 790	52 076
Du 1/01 au 31/12/2017	24 176	15 682	51 547 (*)

*Un seul visiteur allant sur plusieurs pages à l'occasion d'une visite. A l'exception des unités émanant de systèmes robotiques

2- Diffusion d'informations

35 « News » ont été diffusés concernant, entre autres, des échouements, des incendies, des dégâts à la suite de catastrophes naturelles, des conflits sociaux ainsi que 10 avis de vol d'unités de plaisance.

3- Processus d'Appel d'offre à candidatures CA

Le système de l'appel d'offres CA, désormais intégralement validé par la CTC-R, pourra être généralisé pour tous les remplacements et/ou créations de nouveaux postes de CA sur le territoire Français et/ou ultra marin sous le contrôle de la CTC-R. Le premier appel concernera le poste de Fort de France.

4- Visite le 16 novembre du site de production de la Société SOFRIGAM (près d'Arras) ; cette Société conçoit et fabrique des emballages pour des transports sous température dirigée.

PJ :

- [Rapport type d'analyse de risques « Plaisance »](#)
- [Présentation COTONOU](#)
- [Plaquette FANAF Maroc 2017](#)
- [Récapitulatif des Assurances RC Professionnelle des Réseaux](#)

FD/MG – 31 août 2018